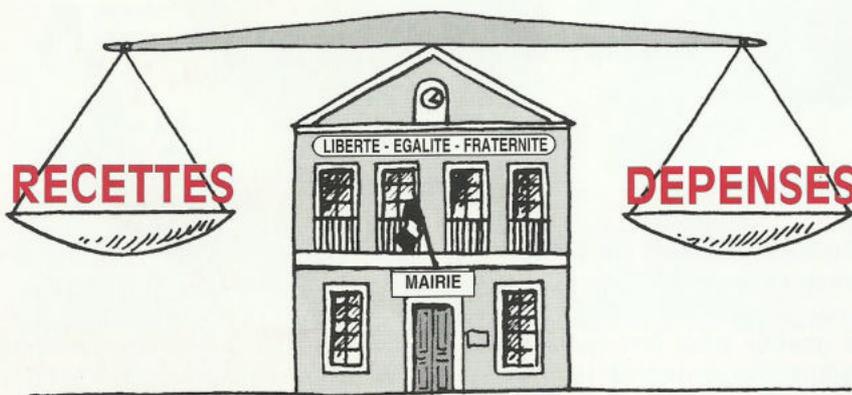


INFO LE REVEST

Mai 1994

N° 53 LES EAUX

LE BUDGET 94



Le budget primitif pour notre commune, a été adopté par le Conseil Municipal le 24 mars dernier.

D'un montant global de 27 158 918 francs, section de fonctionnement et d'investissement, le budget 94 est marqué par un effort important au niveau des investissements, avec un budget de 13 794 240 francs.

EDITO

Le responsable de l'information communale a pensé qu'on ne pouvait pas faire autrement, en cette période, que de parler des impôts locaux. Je dois avouer que j'aurais aimé ne plus penser aux finances, tout au moins pendant plusieurs jours. Il est très difficile, en effet, de préparer un budget lorsque les ressources sont en nette régression, qu'on ne souhaite pas les compenser par les impôts et qu'on ne peut choisir que parmi un petit groupe de dépenses celles qui seront réduites.

Faisant cela, le maire n'ignore pas qu'il mécontentera toujours quelqu'un, même au sein du Conseil Municipal.

La séance du 24 mars a été l'exemple des difficultés rencontrées, bien souvent imprévues. Il

était plus sage, m'a-t-il semblé ce jour là, d'accepter dans la section de fonctionnement une modification que je n'approuvais pas plutôt que de laisser la préfecture imposer un budget à la commune, au cas où celui-ci n'eût pas été voté. Il ne fallait pas, ai-je pensé, passer à côté des emprunts à taux réduits que nous avons la possibilité de réaliser dans la section d'investissement. Il convenait, au contraire, de profiter de cette offre à durée limitée puisque la politique conduite au cours des années passées nous permet d'être très peu endettés et aussi, puisqu'en réalisant des travaux nous concourons à la reprise tant souhaitée, de l'activité économique générale.

C'est pour cela que j'espérais ne plus parler "chiffres" pendant quelques temps mais comment ne pas comprendre notre ami Michel

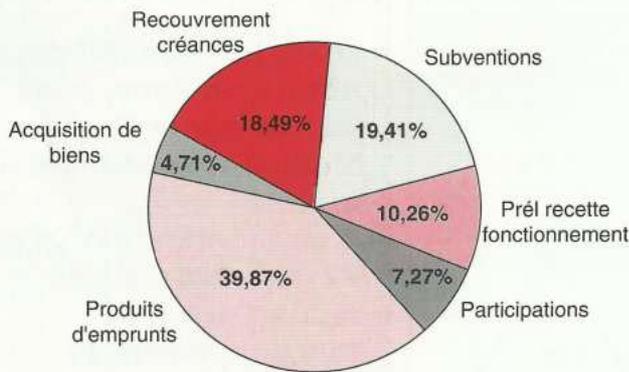
Bonnefoy, si dévoué à ce bulletin. J'ai donc cherché quelque chose, un tant soit peu inédit, assez simple pour n'être pas trop ennuyeux et j'ai trouvé ceci - une information - que je vous livre : sur une somme totale de 8.024.837 francs, payée en 1993 par les contribuables revestois, sachez que la commune n'a perçu que 5.019.645 francs, c'est à dire moins des deux tiers. Pour être plus précis : chaque fois que vous avez payé 100 francs... 62,55 francs sont allés au Revest, 30,06 au Conseil Général et 7,39 à la Région.

Ainsi, contrairement à ce qu'on croit trop souvent, la Mairie n'est pas la seule responsable de ce que le percepteur n'oublie jamais de réclamer... Mais comment faire autrement ?

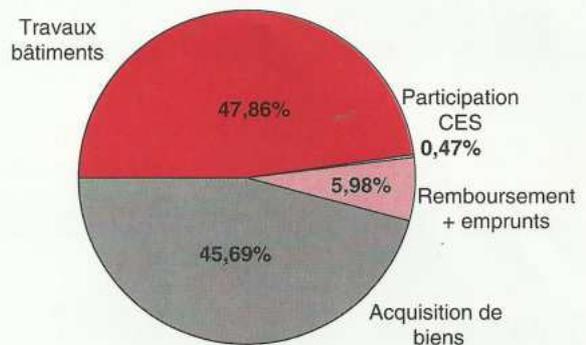
Charles VIDAL.

LE BUDGET 94

**RECETTE D'INVESTISSEMENT
TOTAL 13794240**



**DEPENSES D'INVESTISSEMENT
TOTAL 13794240**



En matière d'investissement, d'importants travaux de voirie, de réseaux publics et de bâtiment seront entrepris. A noter également, l'acquisition de fonciers pour la création d'une zone économique et artisanale représentant un investissement de plus de 2 millions de francs.

Enfin, notre commune poursuit son effort pour la conservation de notre patrimoine, avec la réfection du toit et du clocher de l'Eglise, ainsi que la rénovation de la Tour Sarrasine. Malheureusement, une somme importante a été consacrée à

l'agrandissement du Cimetière devenu trop petit.

La gestion peut être qualifiée de rigoureuse en même temps que saine dans une conjoncture difficile. Malgré la baisse des ressources liées à l'exploitation de la carrière et la diminution nette de la masse globale des impôts que la commune percevra en 1994, nous avons maintenus les mêmes taux que ceux appliqués les années précédentes aux bases des 4 taxes locales.

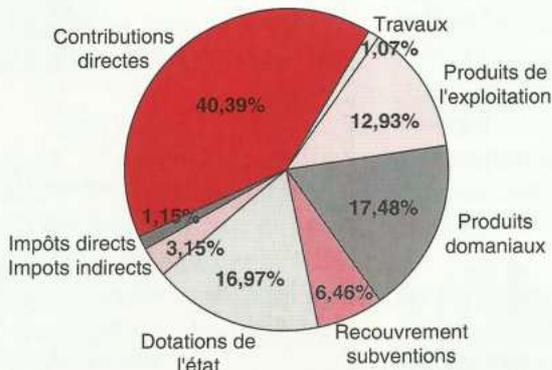
Ainsi, l'augmentation de 3% maximum des contributions directes est loin de compenser la diminu-

tion de la masse des impôts signalés plus haut.

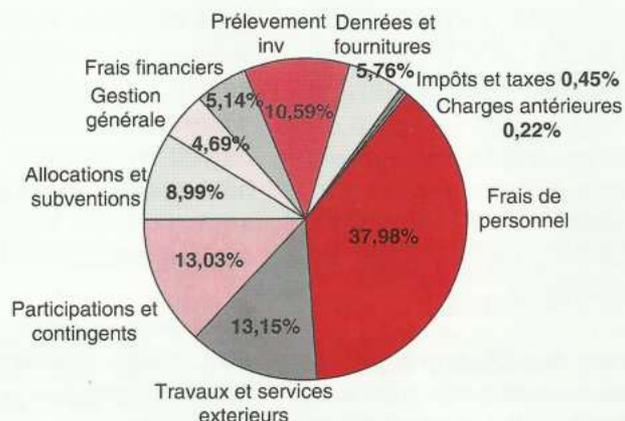
Il faut savoir que le taux d'endettement par habitant (490 francs au 1er/01/1994) est nettement inférieur à celui du département (839 francs en 1992) et de la région (929 francs toujours en 1992, les moyennes 1993 n'étant pas connues).

Compte tenu des emprunts réalisés en 1994 et de ceux qui vont se terminer pendant l'année, l'endettement au 1er janvier 1995 sera de 650 francs, toujours par habitant. Cela nécessitait d'être connu.

**RECETTE DE FONCTIONNEMENT
TOTAL 13364687**



**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
TOTAL 1364687**



LE GRAND NETTOYAGE D'ALADIN.



Après la mise en place, à l'école primaire, d'une exposition photographique puis d'une projection de films, les élèves ont procédé avec leurs maîtres, Aladin et les excursionnistes toulonnais au nettoyage du sentier de randonnée et des environs. Le personnel municipal était chargé de l'évacuation des déchets. On applaudit très fort cette heureuse initiative mais... hélas ! tout de suite après, dans l'heure même, les dépôts sauvages commençaient à se reformer. Il est très difficile d'attraper les contrevenants mais la défense de l'environnement nous concerne tous. Alors aidez-nous en relevant le numéro des véhicules que vous pourriez surprendre en train de déverser leur contenu et n'hésitez pas à avertir tout de suite les gardes champêtres, la mairie ou la gendarmerie.

ANCIENS COMBATTANTS.

En présence du maire Charles Vidal, président d'honneur, les anciens combattants revestois ont tenu leur assemblée générale.

Après l'examen du rapport d'activité et du bilan financier, l'assemblée a renouvelé son comité directeur et a reconduit Andrée Lacroix à la présidence.

Sont également confirmés dans leurs fonctions, Jean Baldassari, vice-président, Armand Lacroix, trésorier et Albert Bassa porteur de drapeau.

Le pot de l'amitié a réuni tous les participants à l'issue de l'assemblée.

FORCE 8 : PRÉCISIONS

Des bruits... circulent, une question est revenue plusieurs fois. La Commune du Revest en ces périodes d'économie budgétaire, a-t-elle les moyens d'acheter et d'entretenir un voilier de plusieurs dizaines de milliers de francs? Rassurez-vous il n'en est rien. Les onze bateaux participants au challenge ont été loués par le SITCAT, sans contrepartie financière pour notre commune. Les seuls frais engagés sont les sandwiches et boissons pour l'équipage pendant deux jours, ce qui paraît la moindre des choses. Et puis, félicitons Alex TAGLIAVINI et son équipage pour avoir gagné la coupe en 1992 et en 1993.

ARTS EN ATELIERS.

Nous vous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, la Maison des Comoni s'enrichit d'ateliers "arts plastiques" originaux et ouverts au plus grand nombre. André Dechiffre a la charge de ses ateliers. Il intervient de deux manières différentes et complémentaires. Il travaille avec les écoles du Revest (les deux maternelles et la primaire) en organisant une visite guidée et commentée des expositions qui sont présentées aux Comoni. Ensuite, le guide se transforme en initiateur et intervient 2 heures par mois dans chaque classe afin de donner une suite à la visite ; les élèves deviennent alors créateurs en puisant dans leurs souvenirs l'inspiration et l'exemple. Enfin un autre atelier destiné aux adultes a également démarré en ce haut lieu culturel revestois. Les amateurs travaillent sur l'analyse et le commentaire de l'exposition en cours. Des ateliers qui prolongent le plaisir de l'émotion immédiate.

Renseignements : Maison des Comoni 94.90.91.92

CHAMPION DU VAR.

Bravo à Pierre Baldacci qui, avec ses deux partenaires toulonnais a remporté samedi 9 avril le championnat du Var de ping-pong, catégorie "minimes". Notre jeune concitoyen est élève au CES "Georges Sand".

Toutes nos félicitations et aussi tous nos vœux d'heureuse continuation et de réussite.

SPÉLÉ - EAU :

En collaboration avec l'association ALADIN, UFOLEP, COS 83, et les spécialistes Sapeurs Pompiers du SILIAT, Spélé-Eau a lancé la première opération de "traçage" samedi 19 mars.

L'opération a pour but de rechercher où vont les eaux qui se déversent ou s'infiltrent sur le plateau de Tourris. Vers le barrage ?

Tous les détails de cette opération dans le prochain numéro consacré à l'eau.



MAISON DES COMONI

CONCERT

Samedi
4 JUIN
21h00

“CHANTS PROFANES ET SACRÉS”.

Concert exceptionnel de la chorale arménienne “SAHAK MESROP” sous la direction de Khatchig YILMAZIAN avec Eva ARTINIAN soprano.

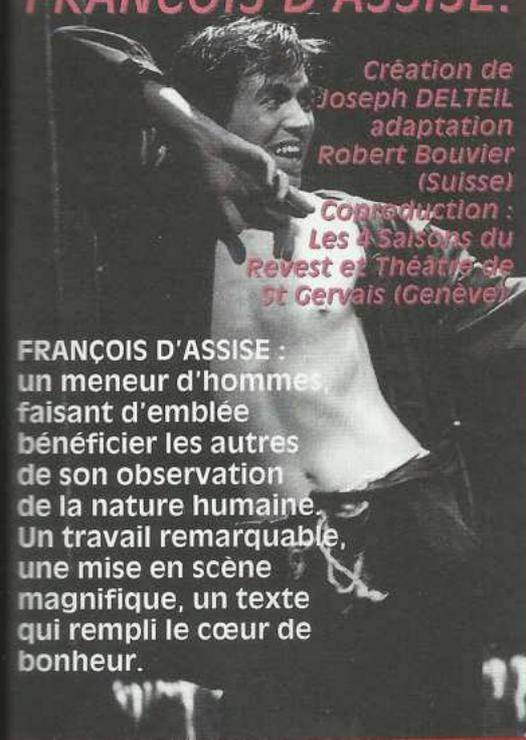
Ce concert est organisé par la commune en collaboration avec l'association Abri's Club. Programmée plusieurs fois à l'opéra de Marseille ainsi qu'à Notre Dame de la Garde, la chorale arménienne Sahak Mesrop, fait preuve d'une maîtrise parfaite.

THEATRE

Vendredi 27
Samedi 28
MAI - 21h00

FRANCOIS D'ASSISE.

Création de
Joseph DELTEIL
adaptation
Robert Bouvier
(Suisse)
Coproduction :
Les 4 Saisons du
Revest et Théâtre de
St Gervais (Genève)



FRANÇOIS D'ASSISE :
un meneur d'hommes,
faisant d'emblée
bénéficier les autres
de son observation
de la nature humaine.
Un travail remarquable,
une mise en scène
magnifique, un texte
qui remplit le cœur de
bonheur.

Théâtre

**Du mardi 3 au samedi 7 mai
tous les soirs à 21h00.**

POURQUOI J'AI MANGÉ MON PÈRE.

Une création théâtrale de Yves BORRINI, librement inspiré du roman de Roy LEWIS, "The evolution man".

C'est une comédie rigolote et parfois triste. Huit comédiens, marionnettistes, musiciens, français et camerounais, pour vous raconter la fabuleuse histoire de la première aventure humaine. D'une petite tribu décidée à quitter la "subhumanité" et le pléistocène pour aborder le stade supérieur. "Dis papa, c'est quand l'homme ?". L'aventure dite humaine peut donc commencer.

Vendredi 10 juin à 21h00

LEONCE ET LENA

Comédie de Georg BÜCHNER par le Théâtre du Chemin Creux - Paris (Marionnettes chinoises) Spectacle présenté au Festival Off d'Avignon 1993.

Un bijou !

Une manipulation de Grégoire Callies et de Marie Vitez (la fille d'Antoine) exceptionnelle et un décor féérique, pour un spectacle romantique, poétique sarcastique et lumineux.

**Du mardi 28 juin
au samedi 2 juillet à 21h00**

DE LUNDI A DIMANCHE

Création Sylvie Di Roma par l'Incognito Théâtre et l'atelier théâtre des enfants du Revest.

Prix des places : 80F (normal), 60F (abonnés, adhérents Revestois), 40 F (jeunes et étudiants) Location FNAC et à la Maison des Comoni : 94.90.91.92

CONFERENCE

Judi 19 mai à 20h30

LA MAGIE DE L'INDE.

Reportage de Michèle et Jean Meuris. Venez découvrir les plus beaux bijoux de l'héritage architectural indien. Deux mille ans d'activités religieuses et artistiques intenses. L'indien coule son existence entre les rives de ses croyances. Il s'enflamme dans ses fêtes immodérées et bruyantes que vous serez nombreux à venir partager un moment... Jamais l'Inde ne déçoit !

Entrée générale 40 F.

FEU DE FORÊT LES PRECAUTIONS A PRENDRE

N'allumez jamais de feu.
Ne laissez pas s'accumuler ce qui pourrait favoriser un incendie : débris, produits inflammables...
Ne jetez pas de cigarettes à terre et ne fumez pas en forêt.
Débroussailliez les abords de votre habitation.

LES BONS RÉFLEXES :

Un feu se déclare : Attaquez les flammes à leur base. Utilisez de l'eau ou, à défaut, piétinez le feu, battez-le avec une branche ou étouffez-le avec un vêtement.

GENDARMERIE ET P.M.A :

Le véhicule aménagé pour les Postes Mobiles Avancés sera présent au Revest tous les premiers jeudis de chaque mois. Les gendarmes, dans les PMA, sont chargés de régler les problèmes courants : déclarations, actes administratifs, conseils et renseignements relatifs aux autres administrations de l'état.

ASSOCIATION :

Le 10 décembre dernier s'est créée l'Association Revestoise pour la Protection de l'Environnement. Sa mission : protéger la nature et préserver l'environnement, ainsi que le patrimoine naturel, biologique, historique et culturel, l'identité provençale, le cadre de vie au REVEST LES EAUX et dans les communes voisines. Siège social : Mme Borello, quartier du Haut-Rey. Le Revest.

Alertez les secours : Prévenez les pompiers (18) ou la gendarmerie. Alertez les habitants aux alentours.
Confinez-vous : Si le feu arrive sur votre maison, enfermez-vous et calfeutrez portes, volets, fenêtres et bouches d'aération. C'est un bon abri. Evitez de provoquer des appels d'air.

SOYEZ RESPONSABLE :

Eloignez-vous ; ne vous approchez jamais d'une zone où sévit un incendie.

BIENVENUE :

La presse locale nous apprend l'installation dans la commune de la société "Allo Electro Dépannage" ou "A.E.M" dont le siège se trouve chez Monsieur Jean- Marc REQUIER, 395 chemin du Château à Dardennes. Nous lui souhaitons beaucoup de travail et de réussite.

Louis Henseling :
Comme les années précédentes et davantage encore en 1994, semble-t-il, l'épreuve organisée par les excursionnistes toulonnais a connu un très grand succès. La preuve en a été donnée par l'affluence qu'a connue le village tout particulièrement le dimanche 13 mars vers 17h au moment de la remise des coupes, à la mairie en présence de Mme Regnaud et des responsables de l'Office du Tourisme. Il y avait très exactement 1043 marcheurs !

CARNET

■ NAISSANCES :

• Le 2 Avril 1994 à Toulon :
Justin SAUVAIRE
• Le 15 Avril, à Toulon :
Charlie, Alice, Pauline MOYNIER

■ MARIAGE :

• Le 16 Avril :
Jean TRAVIN et Simone ABRIOL

■ DÉCES :

• A Toulon le 12 Mars 94 :
Mébarika Marie MÉRABET
épouse Chiaberge
• Au Revest le 24 Mars 94 :

AGENDA DES

EN MAI

DU SAMEDI 21

AU LUNDI 23 :

rencontre des métiers d'art "Le Revest reçoit Le Pays Basque".

DIMANCHE 29 :

Communion solennelle à 10h00 : messe - à 17h00 : procession dans les rues du village.

DU SAMEDI 28 AU DIMANCHE 12 JUIN :

tournoi de tennis organisé par le Tennis Club Revestois.

EN JUIN

DIMANCHE 5 :

Rallye organisé par le CIL du Bas Revest. Marche Le Revest-Signes organisée par le Syndicat d'Initiative.

DIMANCHE 12 :

Gala "Ecole de Danse et de Musique" à la Maison des Comoni. Foire à la brocante organisée par le comité des fêtes.

DIMANCHE 19 :

Concours de pêche organisé par l'AAPPMA "le Gardon".
• Adultes le matin à 7h00
• Enfants l'après-midi à 14h00.

DIMANCHE 25 JUIN :

Aïoli organisé par le Syndicat d'Initiative.
Kermesse de l'Ecole primaire.

Aimé Antoine Jean VALETTE

• A Hyères le 21 Mars 94 :
Antonio TORRES MORENO
• A Ollioule le 3 Avril 94 :
Gérard Georges LIOTIER
• A Toulon le 25 Avril 94 :
Georgette BARRY née Fredouille

Bienvenue à Charline et à Justin. L'une est la fille de Fabien et Geneviève, les dynamiques animateurs du S.L.A.V, l'autre le fils de Fabienne, la souriante secrétaire de la mairie. L'équipe de rédaction s'associe au bonheur des deux familles et adresse aux parents de biens sincères félicitations.

MAIRIE DU REVEST : 94.98.90.15

Horaires : de 8 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17h15.
du lundi au vendredi
Permanences des élus :
sur rendez-vous uniquement

MÉDICAL

• Pompiers : 18
• Urgences : 94.24.04.69
• Centre anti poison : 91.75.25.25
• S.O.S. Médecins : 94.31.33.33
• Ambulances Var Assistance
(24h/24h) : 94.24.41.06
• S.O.S. Drogue : 05.05.88.88
• Centre Hospitalier général Font-Pré :
94.61.61.61